

CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 5 NOVEMBRE 2007

--oOo--

DELIBERATION N° 30

**OBJET : RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N°30
PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'AIDE A LA RANDONNEE – DEMANDES
DE SUBVENTIONS DU S.I.S.T. AGLY VERDOUBLE**

RAPPORTEUR : M. Christian BOURQUIN

DELIBERATION :

LE CONSEIL GENERAL,
VU le rapport N° 30 de son Président,
Et après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'émettre un avis favorable sur la demande d'aide présentée, qui sera financée sur le produit de la TDENS et d'allouer au S.I.S.T. Agly Verdoube une subvention de 3 469,20 €, soit 60 % d'un montant total de travaux de 5 782 € HT, afin de permettre la création de deux sentiers de petite randonnée sur la commune de Maury, la révision du circuit VTT N°7 et la pose d'une signalétique de départ ;
- de modifier la délibération N°18 du 31 juillet 2006 afin d'appliquer un taux d'intervention de 60 % sur les trois subventions octroyées au S.I.S.T. Agly Verdoube pour l'entretien, les travaux sur sentiers et la réédition du « Petit Guide de Randonnée », ce qui porte le montant total de la subvention allouée au titre de l'année 2006 à 28 224,60 €, représentant une augmentation de la participation départementale de 9 408,60 €, ainsi répartie :

• Entretien des itinéraires (120 kms)	3 600,00	€
soit 60 %, sur la base d'un forfait subventionnable de 50 €/km		
• Travaux sur les sentiers	12 624,60	€
soit 60 % d'un montant de travaux subventionnables de 21 041 € HT		
• Réédition d'un petit guide de Randonnée	12 000,00	€
soit 60 % d'un montant d'opération subventionnable de 20 000 € HT		

Les crédits, prélevés sur la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles, sont ouverts au chapitre 204 du Budget Départemental.

La présente délibération a été adoptée en séance publique par 21 voix pour, 8 abstentions.

Le vote a eu lieu à main levée.

ONT VOTE POUR :

M. Jean-Louis ALVAREZ, M. Georges ARMENGOL, M. Pierre AYLAGAS (absent ayant donné pouvoir à M. Christian BOURQUIN), M. Christian BLANC, M. Christian BOURQUIN, M. Alain BOYER, M. Louis CASEILLES, M. Guy CASSOLY, M. Henri DEMAY, M. Pierre ESTEVE, M. Robert GARRABE, M. Jean-Jacques LOPEZ, M. Marcel MATEU, M. Michel MOLY, M. René OLIVE, Mme Marie-Cécile PONS, M. Elie PUIGMAL, M. Alexandre REYNAL (absent ayant donné pouvoir à M. Henri DEMAY), M. Antoine SARDA, M. Fernand SIRE, M. Jean VILA

SE SONT ABSTENUS :

M. Jacques BOUILLE (absent ayant donné pouvoir à M. Henri CARBONELL), M. Henri CARBONELL, M. Jean-Luc ENGLEBERT (absent ayant donné pouvoir à M. Jean SOL), M. Serge FA, M. Jean MAYDAT (absent ayant donné pouvoir à M. Pierre ROIG), M. Jean RIGUAL, M. Pierre ROIG, M. Jean SOL,

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : M. Jean CODOGNES, M. Bernard REMEDI

La séance était présidée par Monsieur Christian BOURQUIN et Monsieur Marcel MATEU faisait fonction de Secrétaire.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

Christian BOURQUIN